

CONSEIL MUNICIPAL DU 25 SEPTEMBRE 2018

COMPTE-RENDU POUR AFFICHAGE

(Application de l'article 30 de la Loi d'Orientation du 6 Février 1992 relative à l'Administration Territoriale de la République)

L'AN DEUX MILLE DIX HUIT, le vingt-cinq septembre à 20h00, le Conseil Municipal de la commune de Saint-Mandé, dûment convoqué par Monsieur Patrick BEAUDOUIN, Maire, le dix-neuf septembre 2018, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous sa présidence.

Monsieur Patrick BEAUDOUIN, Maire, ayant ouvert la séance, il a été procédé, suivant l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales à l'élection d'un Secrétaire pris au sein du conseil.

Madame Arielle ATTIAS, conseiller municipal, ayant obtenu la majorité des suffrages pour remplir ces fonctions, procède à l'appel nominatif.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. Patrick BEAUDOUIN, Mme Florence CROCHETON, M. Jean-Philippe DARNAULT, M. Marc MEDINA, M. Julien WEIL, M. Alain ASSOULINE, Mme Anne CARRESE, M. Philippe LE TYMEN, Mme Caroline QUERON, M. Philippe IZRAELEWICZ, Mme Blandine GOUEL, M. Jacques GUIONET, Mme Marianne VERON, Mme Diane MARTIN, Mme Eveline BESNARD, M. Thomas MURGIA, Mme Séverine FAURE, M. Thomas BOULLE, Mme Tiffany CULANG, M. Albert DANTI, Mme Joëlle AICH, M. Rénald BEJAOUI, M. Luc ALONSO, Mme Geneviève TOUATI, M. Philippe LERAY, Mme Arielle ATTIAS

ÉTAIENT ABSENTS REPRÉSENTÉS :

Mme Pascale TRIMBACH pouvoir donné à Mme Florence CROCHETON
Mme Christine SEVESTRE pouvoir donné à M. Thomas BOULLE
M. Olivier DAMAS pouvoir donné à M. Jean-Philippe DARNAULT
M. Dominique TINEL pouvoir donné à M. le Maire
M. Gaël TURBAN pouvoir donné à Madame Arielle ATTIAS
Mme Lucile ROBINET pouvoir donné à M. Luc ALONSO
Mme Sandra PROVINI pouvoir donné à Mme Geneviève TOUATI

ÉTAIT ABSENTE EXCUSÉE :

Mme Maria TUNG

ÉTAIT ABSENT :

M. Jean EROUKHMANOFF

0. Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 19 juin 2018 :

Sur rapport de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité des membres présents le procès-verbal du 19 juin 2018.

0. Nomination d'un Adjoint au Maire

0.1. Détermination du nombre d'adjoints :

Sur rapport de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal a approuvé à la majorité la fixation du nombre d'adjoints au Maire à dix (10).

Contre : 7 M. Gaël TURBAN, Mme Lucile ROBINET, M. Luc ALONSO, Mme Arielle ATTIAS, Mme Geneviève TOUATI, M. Philippe LERAY, Mme Sandra PROVINI

Abstention : 0

Pour : 26 M. Patrick BEAUDOUIN, Mme Florence CROCHETON, M. Jean-Philippe DARNAULT, M. Marc MEDINA, Mme Pascale TRIMBACH, M. Julien WEIL, Mme Christine SEVESTRE, M. Alain ASSOULINE, Mme Anne CARRESE, M. Philippe LE TYMEN, M. Olivier DAMAS, Mme Caroline QUERON, M. Philippe IZRAELEWICZ, Mme Blandine GOUEL, M. Jacques GUIONET, Mme Marianne VERON, M. Dominique TINEL, Mme Diane MARTIN, Mme Eveline BESNARD, M. Thomas MURGIA, Mme Séverine FAURE, M. Thomas BOULLE, Mme Tiffany CULANG, M. Albert DANTI, Mme Joëlle AICH, M. Rénaud BEJAQUI.

0.2. Election du nouvel adjoint au Maire :

Sur rapport de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal a approuvé à la majorité et a procédé à l'élection du nouvel adjoint au Maire. Madame Eveline BESNARD est élue en tant que 10^{ème} adjointe au Maire, chargée de la Famille et de la Petite Enfance.

Contre : 0

Abstention : 7 M. Gaël TURBAN, Mme Lucile ROBINET, M. Luc ALONSO, Mme Arielle ATTIAS, Mme Geneviève TOUATI, M. Philippe LERAY, Mme Sandra PROVINI.

Pour : 26 M. Patrick BEAUDOUIN, Mme Florence CROCHETON, M. Jean-Philippe DARNAULT, M. Marc MEDINA, Mme Pascale TRIMBACH, M. Julien WEIL, Mme Christine SEVESTRE, M. Alain ASSOULINE, Mme Anne CARRESE, M. Philippe LE TYMEN, M. Olivier DAMAS, Mme Caroline QUERON, M. Philippe IZRAELEWICZ, Mme Blandine GOUEL, M. Jacques GUIONET, Mme Marianne VERON, M. Dominique TINEL, Mme Diane MARTIN, Mme Eveline BESNARD, M. Thomas MURGIA, Mme Séverine FAURE, M. Thomas BOULLE, Mme Tiffany CULANG, M. Albert DANTI, Mme Joëlle AICH, M. Rénaud BEJAQUI.

0.3. Fixation du nombre et détermination des conseillers municipaux siégeant dans les commissions municipales :

Sur rapport de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité la fixation des commissions municipales comme suit :

- Commission Municipale Urbanisme, patrimoine, habitat et développement durable :
11 membres
- Commission municipale : Famille et petite enfance : **10 membres**

Le Conseil Municipal a procédé ensuite à l'élection des membres de ces deux commissions comme suit :

➤ Commission municipale Urbanisme, patrimoine, habitat, développement durable :

- Florence CROCHETON
- Christine SEVESTRE
- Olivier DAMAS
- Caroline QUERON
- Blandine GOUEL

- Thomas MURGIA
- Albert DANTI
- Tiffany CULANG
- Arielle ATTIAS
- Luc ALONSO
- Geneviève TOUATI

➤ **Commission municipale Famille et petite enfance :**

- Eveline BESNARD
- Alain ASSOULINE
- Anne CARRESE
- Caroline QUERON
- Blandine GOUEL
- Marianne VERON
- Séverine FAURE
- Thomas BOULLE
- Luc ALONSO
- Sandra PROVINI

1. Décision Modificative N°2 du Budget Primitif 2018 de la commune :

Sur rapport M. MEDINA, le Conseil Municipal a adopté à la majorité la Décision Modificative n°2 du Budget Primitif 2018 de la Commune comme suit :

Fonctionnement

Dépenses

Nature		Décision
60618	AUTRES FOURNITURES NON STOCKABLES	16 754,00 €
6574	SUBV. FONCTIONNEMENT ASSOCIATIONS ET AUTRES	5 000,00 €
739223	FONDS DE PEREQUATION DES RESSOURCES COMMUNALES ET INTERCOMMUNALES	-19 000,00 €
6748	AUTRES SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES	7 000,00 €
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	76 104,00 €
TOTAL		85 858,00 €

Fonctionnement

Recettes

Nature	Décision
7411 DOTATION FORFAITAIRE	9 754,00 €
7788 PRODUITS EXCEPTIONNELS DIVERS	76 104,00 €
TOTAL	85 858,00 €

Résultat fonctionnement	0,00 €
--------------------------------	---------------

Investissement

Dépenses

Nature	Décision
2315 INSTALLATION, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	157 432,00 €
TOTAL	157 432,00 €

Investissement

Recettes

Nature	Décision
238 AVANCES VERSEES SUR COMMANDES D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES	81 328,00 €
021 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	76 104,00 €
TOTAL	157 432,00 €

Résultat Investissement	0,00 €
--------------------------------	---------------

Contre : 3 Mme Geneviève TOUATI, M. Philippe LERAY, Mme Sandra PROVINI.

Abstention : 4 M. Gaël TURBAN, Mme Lucile ROBINET, M. Luc ALONSO, Mme Arielle ATTIAS.

Pour : 26 M. Patrick BEAUDOUIN, Mme Florence CROCHETON, M. Jean-Philippe DARNAULT, M. Marc MEDINA, Mme Pascale TRIMBACH, M. Julien WEIL, Mme Christine SEVESTRE, M. Alain ASSOULINE, Mme Anne CARRESE, M. Philippe LE TYMEN, M. Olivier DAMAS, Mme Caroline QUERON, M. Philippe IZRAELEWICZ, Mme Blandine GOUEL, M. Jacques GUIONET, Mme Marianne VERON, M. Dominique TINEL, Mme Diane MARTIN, Mme Eveline BESNARD, M. Thomas MURGIA, Mme Séverine FAURE, M. Thomas BOULLE, Mme Tiffany CULANG, M. Albert DANTI, Mme Joëlle AICH, M. Rénaud BEJAOU.

2. Demande de subvention au titre de l'appel à manifestation d'intérêt « Centres Villes Vivants » de la Métropole du Grand Paris :

Sur rapport de M. LE TYMEN, le Conseil Municipal a autorisé Monsieur le Maire à l'unanimité à solliciter une subvention maximale au titre de l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) «centres villes vivants».

3. Demande de subventions au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) pour des projets concernant la rénovation et l'isolation de bâtiments communaux :

Sur rapport de M. ASSOULINE, le Conseil Municipal a autorisé Monsieur le Maire à l'unanimité à solliciter une subvention maximale au titre de la dotation de soutien à l'investissement local et à signer les différents documents afférents à ce dossier.

4. Approbation du Conseil Municipal portant sur le passage dans le dispositif commun d'aide au fonds de soutien concernant le prêt MPH258137EUR-0273746-001 :

Sur rapport de Monsieur MEDINA, le Conseil Municipal a autorisé Monsieur le Maire à la majorité à :

- valider explicitement le passage de l'aide dérogatoire vers le dispositif de droit commun pour le prêt MPH258137EUR-0273746-001,
- à solliciter en ce sens le fonds de soutien,
- accepter l'aide du fonds de soutien dans le cadre du refinancement du prêt,
- signer, le cas échéant, tout document nécessaire en ce sens, notamment une modification de la convention relative à l'aide du « fonds de soutien aux collectivités territoriales ayant souscrit des contrats de prêt structurés à risque ».

Contre : 0

Abstention : 3 M. Geneviève TOUATI, M. Philippe LERAY, M. Mme Sandra PROVINI.

Pour : 30 M. Patrick BEAUDOUIN, M. Mme Florence CROCHETON, M. Jean-Philippe DARNAULT, M. Marc MEDINA, M. Mme Pascale TRIMBACH, M. Julien WEIL, M. Mme Christine SEVESTRE, M. Alain ASSOULINE, M. Mme Anne CARRESE, M. Philippe LE TYMEN, M. Olivier DAMAS, M. Mme Caroline QUERON, M. Philippe IZRAELEWICZ, M. Mme Blandine GOUEL, M. Jacques GUIONET, M. Mme Marianne VERON, M. Dominique TINEL, M. Mme Diane MARTIN, M. Mme Eveline BESNARD, M. Thomas MURGIA, M. Mme Séverine FAURE, M. Thomas BOULLE, M. Mme Tiffany CULANG, M. Albert DANTI, M. Mme Joëlle AICH, M. Rénaud BEJAOUI, M. Gaël TURBAN, M. Mme Lucile ROBINET, M. Luc ALONSO, M. Mme Arielle ATTIAS.

5. Réaménagement des prêt(s) de la Caisse des Dépôts et Consignations garanti(s) par la Ville – Demande de renouvellement de garantie :

Sur rapport de Monsieur DANTI, le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité le réaménagement des prêts de la Caisse des Dépôts et Consignations garanti(s) par la Ville et a autorisé Monsieur le Maire à signer l'avenant de réaménagement.

6. Attribution d'une subvention exceptionnelle au profit du Football Club de Saint-Mandé pour l'achat d'un véhicule électrique :

Sur rapport de Monsieur BEJAOU, le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité l'attribution d'une subvention exceptionnelle au profit du football club de Saint-Mandé pour l'achat d'un véhicule électrique.

7. Convention entre la fondation TARA et la Ville de Saint Mandé : Enjeu développement durable des écoles publiques et des centres de loisirs et financement :

Sur rapport de Mme GOUEL, le Conseil Municipal a approuvé à la majorité l'attribution d'une subvention de 10 000 € à l'association TARA et a autorisé Monsieur le Maire à signer la convention afférente comme suit :

Contre : 7 M. Gaël TURBAN, Mme Lucile ROBINET, M. Luc ALONSO, Mme Arielle ATTIAS, Mme Geneviève TOUATI, M. Philippe LERAY, Mme Sandra PROVINI

Abstention : 0

Pour : 26 M. Patrick BEAUDOUIN, Mme Florence CROCHETON, M. Jean-Philippe DARNAULT, M. Marc MEDINA, Mme Pascale TRIMBACH, M. Julien WEIL, Mme Christine SEVESTRE, M. Alain ASSOULINE, Mme Anne CARRESE, M. Philippe LE TYMEN, M. Olivier DAMAS, Mme Caroline QUERON, M. Philippe IZRAELEWICZ, Mme Blandine GOUEL, M. Jacques GUIONET, Mme Marianne VERON, M. Dominique TINEL, Mme Diane MARTIN, Mme Eveline BESNARD, M. Thomas MURGIA, Mme Séverine FAURE, M. Thomas BOULLE, Mme Tiffany CULANG, M. Albert DANTI, Mme Joëlle AICH, M. Rénaud BEJAOU.

8. Fixation des taux horaires des agents vacataires recrutés par la commune pour assurer diverses activités :

Sur rapport de M. DARNAULT, le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité la fixation des taux horaires des agents vacataires recrutés par la Ville pour assurer certaines activités.

9. Modification du tableau des emplois de la Ville :

Sur rapport de M. DARNAULT, le Conseil Municipal a approuvé à la majorité les modifications du tableau des emplois de la collectivité comme suit :

Contre : 3 Mme Geneviève TOUATI, M. Philippe LERAY, Mme Sandra PROVINI

Abstention : 0

Pour : 30 M. Patrick BEAUDOUIN, Mme Florence CROCHETON, M. Jean-Philippe DARNAULT, M. Marc MEDINA, Mme Pascale TRIMBACH, M. Julien WEIL, Mme Christine SEVESTRE, M. Alain ASSOULINE, Mme Anne CARRESE, M. Philippe LE TYMEN, M. Olivier DAMAS, Mme Caroline QUERON, M. Philippe IZRAELEWICZ, Mme Blandine GOUEL, M. Jacques GUIONET, Mme Marianne VERON, M. Dominique TINEL, Mme Diane MARTIN, Mme Eveline BESNARD, M. Thomas MURGIA, Mme Séverine FAURE, M. Thomas BOULLE, Mme Tiffany CULANG, M. Albert DANTI, Mme Joëlle AICH, M. Rénaud BEJAOU, M. Gaël TURBAN, Mme Lucile ROBINET, M. Luc ALONSO, Mme Arielle ATTIAS.

10. Approbation de l'avenant n°2 à la convention entre la Ville de Saint-Mandé et l'association OCCE (Office Central de la Coopération à l'Ecole) relative à l'octroi d'une subvention au profit des classes de découvertes organisées dans les écoles publiques de la Ville :

Sur rapport de Mme CARRESE, le Conseil Municipal a autorisé Monsieur le Maire à l'unanimité à signer l'avenant n°2 à la convention passée avec l'OCCE (Office Central de la Coopération à l'Ecole).

11. Autorisation de cession du tréfonds partiel de la parcelle sise 42 avenue du Général de Gaulle (lot 2) pour 230 m² et autorisation de constituer une servitude de renfort du tunnel existant et une servitude de passage :

Sur rapport de Mme CROCHETON, le Conseil Municipal a autorisé à l'unanimité :

- la cession du tréfonds sis 42 avenue du Gal de Gaulle aux consorts SELINGANT,
- l'institution des différentes servitudes (renfort du tunnel et servitude de passage),
- Monsieur le Maire à signer, au nom et pour le compte de la Commune, le compromis de vente, l'acte authentique à venir, ainsi que tout document y afférent.

12. Candidature de la Ville de Saint-Mandé au label « APICITE » :

Sur rapport de Mme BESNARD, le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité la candidature de la Ville au label « APICITE », pour la seconde fois. En effet, l'obtention de ce label permettra à la Ville de valoriser l'ensemble des actions menées en faveur de la sauvegarde de l'abeille et de la biodiversité.

13. Désherbage des livres de la Médiathèque:

Sur rapport de M. GUIONET, le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité le désherbage des ouvrages de la Médiathèque permettant ainsi de les sortir du patrimoine de la Ville.

14. Demande de subvention au titre du fonds métropolitain de la Métropole du Grand Paris dans le cadre de l'innovation numérique de la Ville :

Sur rapport de M. WEIL, le Conseil Municipal a autorisé Monsieur le Maire à l'unanimité à solliciter les aides de la Métropole du Grand Paris dans le cadre du fonds métropolitain pour l'innovation numérique.

15. Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association « Un cadeau pour le Vie » :

Sur rapport de M. IZRAELEWICZ, le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 2 876,05 € au profit de l'association « Un cadeau pour la Vie ».

16. Approbation de la convention financière et d'objectifs et de mise à disposition gratuite d'équipements sportifs entre la Ville de Saint-Mandé et l'association LA SAINT MANDEENE :

Madame CARRESE n'a pas participé au vote.

Sur rapport de M. BOULLE, le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité la convention à passer entre la Ville de Saint-Mandé et l'Association la Saint-Mandéenne et a autorisé Monsieur le Maire à la signer.

17. Approbation de la convention financière et d'objectifs et de mise à disposition gratuite d'équipements sportifs entre la Ville de Saint-Mandé et l'association LE FOOTBALL CLUB SAINT-MANDE:

Sur rapport de Mme VERON, le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité la convention à passer entre la Ville de Saint-Mandé et l'Association Football Club de Saint-Mandé et a autorisé Monsieur le Maire à la signer.

18. Approbation de la convention financière et d'objectifs et de mise à disposition gratuite d'équipements sportifs entre la Ville de Saint-Mandé et l'association ASM HANDBALL :

Monsieur BOULLE n'a pas participé au vote.

Sur rapport de Mme CULANG, le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité la convention à passer entre la Ville de Saint-Mandé et l'Association ASM HANDBALL et a autorisé Monsieur le Maire à la signer.

19. Approbation de la convention d'objectifs et de financement de la prestation de service Accueil de loisirs (ALSH) « Accueil adolescents » avec la Caisse d'Allocations Familiales :

Sur rapport de Mme MARTIN, le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité la convention d'objectifs et de fonctionnement 2018-2021 entre la CAF et l'ALSH Pré-Ados et a autorisé Monsieur le Maire à la signer.

20. Labellisation du Point Information Jeunesse :

Sur rapport de Mme QUERON, le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité la demande de labellisation de la structure information Jeunesse pour les 3 années à venir.

21. Décisions du maire en application de l'article L 2122.21 L 2122.22 L 2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales :

Sur présentation de M. le Maire, le Conseil Municipal a pris acte de la liste des décisions.

22. Questions diverses :